VOL. LII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 18 AVRIL 1923 — No. 21

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES

1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adre... :

Le Manitoba
par A. GAUVIN
... rue Provencher
SAINT-BO...CE - MANITOBA
Té... : 1235

RECONSTRUCTION

Encore qu'il soit très légitimement préoccupé par les problèmes extérieurs qui dominent toute la politique française, notre Parlement ne saurait se désintéresser de certains problèmes de politique intérieure, d'autant moins que, dans quatorze mois, s'ouvrira la campagne électorale pour le renouvellement général des députés.

La guerre, en crevant les abcès qui enfiévraient le monde, en supprimant plusieurs des injustices et des oppressions les plus scandaleuses qui le souillaient, pouvait contribuer très efficacement à purifier l'atmosphère internationale. L'Alsace-Lorraine étant délivrée du joug prussien, la Pologne recouvrant le droit à la vie et à l'indépendance, l'humanité pouvait respirer plus librement. Il était permis d'espérer, d'ailleurs, que, par la suite, des satisfactions nouvelles seraient accordées au droit et à la liberté des peuples: déjà n'avons-nous pas vu l'Irlande recevoir un statut qui constitue un progrès immense sur son ancienne situation. Malheureusement, le problème non résolu des réparations laisse toujours peser sur l'Europe une menace qui disparaitra seulement le jour où la justice ne sera plus en échec.

C'est à l'intérieur même de chaque pays que la guerre devait encore provoquer de nécessaires et opportunes reconstructions.

Au point de vue religieux, la reprise des relations entre le Vatican et la République, l'apaisement religieux qui s'est maintenu sur le terrain politique, les pourparlers en voie d'aboutir pour donner un statut à l'Eglise de France, le dépôt de projet de loi tendant à autoriser quelques-unes de nos principales congrégations à ouvrir des établissements en France pour le recrutement de nos missionnaires, sont autant de manifestations particulièrement heureuses et significatives de l'état d'esprit nouveau de l'après-guerre.

Au point de vue social et politique, un effort de reconstruction n'est pas moins indispensable. Quel Français n'a compris qu'il importe d'adapter nos institutions aux conditions nouvelles de la vie sociale et politique après la guerre. Il importe d'assurer plus que jamais la prédominence de l'intérêt général sur les luttes de partis, sur les querelles particulières ou locales.

Il importe de permettre à l'élément le plus laborieux du pays, industriels et commerçants, employés et ouvriers, à celui d'où dépend la prospérité économique nationale, d'exercer une légitime et bienfaisante influence sur la question des intérêts publics. Il importe, enfin, que cette cellule vitale qu'est la famille se voit reconnaitre enfin toute influence sociale à laquelle elle a droit.

La Chambre française ne peut avoir la prétention de résoudre tous ces problèmes à la fois; du moins n'en perdelle aucun de vue, comme le déclarait l'un de ses membres, M. Marc Sangnier, en ouvrant le débat sur la réforme électorale, dont il est le rapporteur.

On sait que cette réforme tend à introduire dans la législation électorale française plus de justice, en instituant au Parlement une véritable représentation proportionnelle des partis. La loi actuelle décide que tout parti qui grouperait sur son nom la majorité absolue, c'est-à-dire la moitié plus un des électeurs recevait, dans une circonscription, tous les sièges, tandis que la minorité, ne fut elle distancée par la majorité que de quelques voix, serait privée de toute part de représentation. Il est de l'intérêt de tous les partis, a expliqué M. Marc Sangnier, parce qu'il est de l'intérêt de la justice même qu'un tel abus disparaisse au plus tôt.

Une majorité électorale, en effet, est souvent le produit d'une coalition éphémère de partis. C'est dire que l'injustice qui, aujourd'hui, bénéficie à telle coalition ou à tel parti, peut très bien, demain favoriser la coalition ou le parti opposés.

Que chacun reçoive ce qui lui est dû, tout ce qui lui est dû, mais rien que ce lui est dû, a conclu Marc Sangnier. Voilà ce que réclame la justice, et ce qu'exige aussi l'intérêt bien compris de chacun.

Beaucoup de députés et de journalistes catholiques français ont pris rang parmi les plus ardents promoteurs de cette réforme. Ils sont assez surs, en effet, de la force réelle qu'ils représentent dans ce pays, pour n'avoir pas besoin de compter, au Parlement, sur une représentation autre que celle que dont leur garantir la justice. Mais à cette représentation, ils peuvent et doivent légitimement prétendre.

D'autre part, la réforme, en supprimant l'injustice prime aux coalitions, permettrait à chaque groupement politique de se présenter dans sa pleine indépendance, et aux catholiques, par conséquent, d'affirmer leurs justes revendications sans aucune compromission.

Et c'est ainsi que, tout en collaborant à l'oeuvre nécessaire de la reconstruction européenne, dont la première phase doit être marquée par le relèvement des ruines accumulées par la guerre, dans les régions qui ont le plus souffert comme la Belgique et le Nord de la France, notre pays s'attaché au salutaire travail de sa réorganisation intérieure, au point de vue moral, social et politique.

Il atteste ainsi sa vitalité profonde, en dépit des blessures cruelles qu'il reçut au cours de la longue guerre qu'il n'avait pas voulu, qu'il fit tout pour éviter, mais qu'il dut subir et soutenir jusqu'au bout pour ne pas mourir.

Mgr DE LAVAL

Après trois cents ans. Un fondateur. Notre survivance. Hommage de tout un peuple. Leçon de patriotisme.

Le dernier jour du mois d'Avril marque une date glorieuse dans l'histoire de notre pays. C'est le troisième centenaire de la naissance de Monseigneur François de Montmorency-Laval.

Lorsque, en 1623, naquit le futur évêque de Québec, la cité de Champlain ne comptait pas encore quinze années d'existence. Colons et indigènes étaient desservis par les Récollets arrivés sept ans après la fondation. Ils furent les précurseurs, eux et les Jésuites, ceux-ci étant venus au Canada en 1625. Et trente-quatre ans plus tard, le jeune vicaire apostolique de la Nouvelle-France put constater avec joie tout le bon travail déjà accompli par les dignes fils de saint François et de saint Ignace. Ces zélés missionnaires avaient préparé les voies à l'envoyé du pape et du roi. Mais ce n'étaient que les commencements. Aussi, le 17 juin 1659, en mettant pour la première fois le pied sur le sol qu'il arrosera de ses sueurs, François de Montmorency-Laval dut entrevoir comme en un sombre raccourci les nombreuses et dures épreuves de la noble tâche à lui confiée. Cette vision trop triste, qui s'explique pourtant, elle fit bientôt place à une autre, plus encourageante celle-là, parce que pleine de vivifiants espoirs. Le tempérament de Laval permet de faire cette conjecture. Car la psychologie des âmes d'élite veut que celles-ci, trop réalistes pour ne pas soupçonner les fifficultés, en contrebalancent aussitôt la néfaste influence par la pensée du devoir qui commande et de la plus grande gloire de Dieu qui s'impose. Et, à trois siècles de distance, nous, ses héritiers spirituels, sommes en meilleure posture pour dire sans détour la haute portée de son fécond apostolat.

Fondateur d'une Eglise, ce beau titre résume toute l'existence de notre héros. Lui, issu d'une famille où la plus stricte hiérarchie était de tradition, brillant élève des collèges de La Flèche et de Clermont justement renommés pour leur forte discipline, il savait mieux que n'importe qui toute la nécessité du principe d'autorité. Sa formation de choix, qui avait produit en son être ce sens affiné, cet harmonieux équilibre de toutes ses facultés, dont il eut occasion de donner maintes preuves durant son épiscopat, lui fit comprendre pour toujours que, sans un puissant organisme social, les doctrines, si séduisantes soient-elles, ont chance de rester lettre morte. Et donc, pour que la foi chrétienne s'implantât dans la France nouvelle, pour que le Christ prit définitivement possession de ce pays, il fallait fonder une Eglise.

C'était rude besogne, qui eut pu faire perdre courage à plus d'un. Laval n'était pas de ceux-là. En un instant il eut la claire perception de ce qu'il avait à faire. Et fort de la grâce divine, comme les apôtres, leur digne émule, il mit généreusement la main à la cognée, content enfin de travailler et de souffrir pour une si belle cause, ibant gaudentes....

Ennemis du dedans, ennemis du dehors, il les combattit tous avec la même et persévérante prudence. Comme l'histoire le dit ses généreux efforts furent bientôt couronnés de succès. Aussi deux ans lui suffirent-ils pour mettre fin aux rivalités et conflits de clocher qui menaçaient la paix religieuse du pays, pour faire reconnaître partout ses pouvoirs et les établir d'une façon définitive dans toute l'étendue de la Nouvelle-France.

Et les luttes suscitées tout le long de sa carrière épiscopale, soit par les gouverneurs, soit par des ambitieux exploitateurs de ses ouailles, on sait qu'il les soutint vaillamment dans le seul but de sauvegarder intangibles les droits et privilèges de cette jeune Eglise canadienne qu'il voulait durable et inséparablement unie au pontife romain. Certains de ses contemporains le trouvaient intransigeant. Certes il avait cent fois raison de l'être, puisqu'il s'agissait des destinées de tout un peuple. Quand on construit pour des siècles les bases ne sont jamais trop solides. Et il lui faut savoir gré de sa fière attitude dans les moments les plus périlleux. Que serait devenue son oeuvre, aurait-elle pu résister aux fréquents et sournois assauts sans cette intelligente et surnaturelle ténacité? D'ailleurs, c'est faire preuve d'une bien courte psychologie que d'attribuer à de l'intransigeance exagérée la volonté ferme de maintenir à son vrai rang de supériorité la société religieuse en face de la société civile. Encore que très irréductible sur la question de principe, Mgr de Laval était pourtant on ne peut plus conciliant en temps opportun. Gentilhomme, large d'esprit tant que vous le voudrez, cependant pas du tout féru de la lubie d'être au mieux avec tout le monde, dut sa réputation en souffrir auprès de quelques gallicans parlementaires, voire ecclésiastiques de son époque. Il avait trop de flair, ce fondateur, il était trop homme d'Eglise et homme de Dieu, pour ne pas saisir toute la répercussion que ses moindres actes allaient avoir jusque dans les siècles à venir. Donc, sens aigu des responsabilités marqué au coin d'un grand amour pour Dieu et pour les âmes, voilà la raison profonde de toute la politique de ce chef, digne de prendre place à côté des grands évêques dont s'honore la chrétienté.

Cette clairvoyance avisée, cette haute prudence, elles le guidèrent surement dans la création de son séminaire et l'organisation des paroisses.

Que Mgr de Laval ait voulu doter la colonie d'une institution destinée à former un clergé sorti du sol, qu'il ambitionnât de grouper les familles autour d'un même clocher avec des prêtres résidents, leurs pères, leurs conseillers et leurs soutiens, rien de plus naturel. Le contraire eut été condamner inévitablement son oeuvre à la caducité puis à la mort. Encore en cela il restait fidèle aux traditions les plus authentiques de l'Eglise, laquelle désire de plus en plus que dans toutes les parties du monde la prédication de l'Evangile se fasse autant que possible par les nationaux eux-mêmes. Et c'est pour suivre ses directions que les missionnaires, où qu'ils soient, tout en travaillant directement à la conversion des paiens, préparent en même temps des ouvriers de leur sang et de leur race qui récolteront les abondantes moissons futures.

Mais retenons bien que le premier évêque de Québec, en inscrivant sur son programme, avant tout, le recrutement du clergé et la fondation de paroisses, a posé les causes vraies de notre survivance sur cette terre d'Amérique.

Humainement, nous devions disparaître. Et, quoi qu'en pense la gent déterministe, pour qui les faits sociaux à l'instar de ceux du monde physique sont soumis aux mêmes lois inéluctables et aveugles, il n'est certes pas de trop d'en appeler au miracle si l'on veut, jusqu'à un certain point, savoir pourquoi nous avons pu résister aux forts courants qui, inévitablement, devaient un jour ou l'autre nous entrainer dans l'abime.

Ce miracle incontestable, nos curés en ont été les visibles instruments. Oh! nos prêtres canadiens, nos paroisses qui en dira toute la salutaire influence sur notre vie religieuse et nationale? La paroisse canadienne-française, il n'y a pas encore longtemps, elle a été le sujet du beau mandement de carême de l'un des plus distingués évêques de France. Mgr de Dijon, venu au Canada avec la mission Fayolle, s'en est retourné rempli d'admiration pour la Paroisse canadienne dans la Province de Québec. Aussi dans des pages élégantes et d'une haute inspiration, il en chante les bienfaits, il en vante l'esprit franchement chrétien, il fait voir comment, chez nous, "elle a assuré l'intégrité et l'expansion de la race, sa cohésion et sa vitalité", comment "elle a été le rempart de la foi, de la langue et des traditions."

Au vrai, nous eussions souhaité que Mgr Landrieux rappelât au moins en passant, que le véritable fondateur de la paroisse canadienne est bien Mgr de Laval; il faut tout de même avouer que l'éminent prélat a vu juste. Il a parfaitement saisi notre situation et compris quel rôle prépondérant joue cet organisme dans la vie catholique et française des habitants de la Province de Québec. Cette lettre pastorale, désormais célèbre, a déjà du faire de la lumière dans plus d'un esprit de là-bas, et elle contribuera nous en avons le ferme espoir, à convaincre de plus en plus les catholiques de France que la religion est un élément essentiel de la prospérité, même matérielle, des peuples.

Ce sont ces vérités fondamentales que notre clergé paroissial n'a cessé de prêcher aux fidèles par la parole et par l'exemple. Et nos gens, sans cet attachement remarquable aux doctrines sociales de l'Evangile, sans cette prompte obéissance à leurs pasteurs, que seraient-ils devenus? Sans aucun doute ils seraient devenus la proie de ces révolutions, de ces bouleversements qui sèment la ruine et la désolation dans les pays où Dieu, chassé de l'école, des édifices publics, se réfugie tout au plus, et encore dans la conscience individuelle. Oui, ne cessons de le répéter, notre paix sociale, notre paix religieuse, et conséquemment, notre stabilité ethnique, tout cela nous le devons en très grande partie à nos prêtres, à notre admirable organisation paroissiale, laquelle reste toujours le facteur principal, le facteur nécessaire à la diffusion des doctrines si pacificatrices de l'Eglise.

Aussi bien, à l'occasion du troisième centenaire de sa naissance qui tombe le 30 avril, toute notre reconnaissance doit-elle spontanément aller à celui qui sur nos bords a créé ces belles et impérissables oeuvres dont nous vivons.

Québec s'apprête à fêter dignement son premier évêque, le fondateur de son séminaire, et même de son université, puisque celle-ci a été le complément logique de celui-là. Il est juste, en effet, que le mouvement parte de la vieille capitale où vécut et mourut Mgr de Laval, foyer premier de son activité apostolique, endroit qu'il aimait passionément, santifié par ses grandes vertus, témoin de son dévouement inlassable et de sa charité sans borne. Il est juste encore que le vieux séminaire prenne les devants

Mais cela ne suffit pas. En ce jour il faudrait l'hommage de tout un peuple. Mgr de Laval en est digne.

Il n'est certainement pas question de répéter les fêtes grandioses de 1908 dont nous gardons tous un si réconfortant souvenir. Mais, pourquoi, le dernier jour du présent mois, d'un bout du pays à l'autre n'annoncerait-on pas que c'est le troisième centenaire de la naissance d'un grand homme à qui la nation canadienne doit beaucoup? Ce beau

(A suivre en page 4)

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Est elle nationale ou internationale?

La Chambre a pris en considération, hier, l'item de $13,099,493 pour les chemins de fer et canaux.

L'hon. Baxter, conservateur, commentant le crédit, dit qu'il est impossible de tenir l'administration des chemins de fer étrangère à la politique. Le Parlement doit voir à ce que chaque partie du pays soit traitée équitablement.

Parlant de la situation dans les Provinces Maritimes, il dit que l'on ne doit pas développer les ports américains aux dépens des ports canadiens. Il demande au gouvernement s'il a une politique au sujet des chemins de fer. On semble vouloir surtout développer les ports américains, dit-il. Il veut savoir si la politique du gouvernement est nationale ou internationale. Il craint que l'on néglige les ports d'Halifax et du St-Laurent aux profits de ceux des Etats-Unis. Ainsi l'an dernier, alors que pas un seul boisseau de blé a passé par Halifax, 17 millions sont arrivés à Portland.

D'un autre côté, le Pacifique Canadien a dirigé plus de grain à St-Jean que le réseau national n'en a dirigé sur Portland. Sa politique est beaucoup plus nationale que celle du gouvernement.

Il n'est pas séparatiste, mais dans les Provinces Maritimes un bon groupe croit que ces provinces seraient mieux partagées si elles étaient séparées du reste du pays. Il suggère que l'on applique la préférence britannique aux marchandises anglaises qui arrivent dans les ports canadiens.

L'hon. Fielding approuve ces remarques, mais il ajoute que M. Baxter a oublié un point important: quand on a acheté le Grand Tronc, le Canada a eu un nouveau port celui de Portland qui est un concurrent sérieux à Halifax et St-Jean.

M. Baxter.—Ce n'est pas mon vote qui a fait adopter cet achat. Je m'y serais opposé.

M. Drayton.—La commission administrative actuelle du réseau d'Etat est à augmenter les facilités de transport à Portland.

M. Graham.—La commission a de graves problèmes à résoudre. Elle veut avant tout favoriser les ports canadiens. Plus tard, je ferai une déclaration sur un projet pour atteindre ce but. La séance est levée sans que l'item soit adopté.

POUR LE COLLEGE

Liste supplémentaire

Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke	$100.00
M. l'abbé A.-O. Gagnon, Sherbrooke	15.00

Winnipeg

Paroisse Sainte-Marie	$683.00
Paroisse Sacré-Coeur	356.00
Paroisse Saint-Edouard	86.35
Paroisse Saint-Ignace	420.00
Paroisse Saint-Jean Kantius	15.00
Brandon	60.50
Camperville	4.30
Rév. Pères Oblats, Camperville	5.00
Dunrea	231.00
Inwood	10.82
Virden	12.00
Portage la Prarie	36.15
Saint-Charles	121.50
Saint-Eustache	120.00
Sainte-Rose du Lac	108.50

Fort Garry

(Liste supplémentaire)

Paroisse de Fort Garry	$ 32.00

Saint-Jean-Baptiste

Mlle Hélène Saint-Amant	$ 25.00

Saint-Pierre

Dans la liste de Saint-Pierre, publiée dans la "Liberté", une contribution de $5.00 était attribuée à M. Adrien Hébert; c'est $10.00 que M. Hébert a souscrit.

M. Henri Panchaud est entré au service de la Maison Gibson Gage dans le département de l'épicerie.

APPROBATION DU CONTROLE DES LIQUEURS

L'Evêque Farthing exprime énergiquement son opinion, devant le Synode.

L'évêque anglican Farthing a créé une légère sensation à la séance de clôture du Synode anglican, hier après-midi, quand, au cours d'un bref discours, il s'est déclaré opposé au principe de la prohibition. Il considère que le contrôle par le gouvernement est la meilleure méthode pour le trafic des liqueurs alcooliques.

"C'est un fait que l'on connait bien que je suis opposé au principe de la prohibition. J'ai beaucoup souffert, dans certains milieux, pour cela. Pendant la guerre, les conditions, ici, étaient impossibles. J'appuyai alors et supportai la prohibition. Je déclarai de ce fauteuil que j'avais toujours été opposé à la prohibition et que je ne pouvais pas, intellectuellement, changer mon attitude, mais, dans les circonstances, je crus de mon devoir de supporter la prohibition. Les conditions de la guerre me forcèrent d'agir ainsi. Depuis 1905 alors que j'étais [illegible] du Comité de tempérance du Synode général, je [illegible] temps à rassembler des systèmes des rapports sur l'administration des liqueurs alcooliques et j'en suis venu à la conclusion que la meilleure méthode est le contrôle par le gouvernement."

L'évêque anglican Farthing déclare que pendant la guerre il approuva une certaine mesure de contrôle par le gouvernement, mais des officiers du gouvernement, à ce moment, lui dirent que c'était impossible. Vint ensuite la loi du gouvernement selon ce que l'évêque Farthing avait suggéré; c'est à dater de ce moment qu'il fut en faveur de cette loi.

"Je ne puis changer mon opinion, ni la position prise. L'un des grands bénéfices qui dérivent du contrôle par le gouvernement, c'est que l'on élimine l'élément du gain personnel. Si le gouvernement se dégrade au point de faire une affaire de gain personnel du commerce de l'alcool, ce que Dieu défend, nous avons alors le devoir de jeter dehors ce gouvernement à la prochaine élection. Il ne peut y avoir de pire mal pour le pays qu'un gouvernement qui se dégraderait en administrant la loi dans un but de gain.

Les paroles de [illegible] expriment évidemment le sentiment général du synode, qui les approuva [illegible].

TROISIEME CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE Mgr DE LAVAL

Programme officiel

[illegible]

... Premier Ministre de la Province.

"Salut de la France", par S. E. Monsieur Naggiar, Consul Général de France au Canada.

Mercredi, 16 mai, matin: Messe dans la chapelle du Séminaire, sur le tombeau de Mgr de Laval, par S. E. le Cardinal Bégin.

Sermon par M. l'abbé Alfred Langlois, directeur du Grand Séminaire. A midi, Diner du clergé au Séminaire.

L'après-midi: Manifestation de la jeunesse écolière au monument Laval. Discours par l'Honorable Cyrille F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique.

Bénédiction du Très Saint Sacrement, au Séminaire, dans la cour de récréation des Petits.

(A suivre en page 3)

AUX MERES DANS L'ATTENTE

Mme Smith dit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée.

Trenton, Ont.—"Je vous écris au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je ne voudrais pas m'en passer. J'en prends avant la naissance de chacun de mes enfants, et encore après, et je m'en trouve très bien. Avant la naissance de mon premier, j'avais la respiration courte, avec bruits dans les oreilles. Un jour un ami de mon mari lui dit tout le bien que sa femme avait retiré du Composé Végétal et l'engagea à m'en acheter une bouteille. J'étais toute différente après la quatrième bouteille. J'ai quatre enfants, et je considère le Composé Végétal un bienfait, car mes accouchements se font toujours plus facilement. Je le recommande à mes amies." Mme Fred. H. Smith, rue John, Trenton, Ont.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un excellent remède pour les mères dans l'attente, et devrait être pris durant toute la période. Il tonifie et fortifie tout le système, de manière à opérer d'une manière efficace générale. Des milliers de femmes témoignent en sa faveur.

LE REGIME CAPITALISTE

Justifié par l'existence de l'Angleterre avec quatre fois plus d'habitants qu'elle n'en peut nourrir.

Nous lisons dans l'"Observer": "Comparons avec ce qui se passe dans d'autres pays. La Russie a été ruinée par un mouvement anticapitaliste dérivé strictement de Karl Marx. C'est là, jusqu'ici, la seule grande mise en pratique des doctrines de Marx. Les socialistes allemands auraient pu triompher après la guerre, s'ils avaient eu un grand plan constructif, mais après cinquante années d'éloquence ils n'en avaient pas. Les tentatives faites, par-ci, par-là, par les socialistes italiens pour appliquer leurs doctrines n'ont produit que Mussolini. La Suisse a rejeté la contribution sur le capital.

"Nulle part, en ce monde, la propriété par l'Etat n'a égalé les succès sans nombre de l'entreprise privée. L'impulsion créatrice de la libre énergie, l'initiative, l'invention manquent. Ces qualités personnelles sont aussi indispensables dans l'industrie et le commerce que dans les lettres ou les arts. Une direction officielle se change tôt ou tard en routine, et la routine est la mort de l'activité commerciale, qui a toujours besoin pour vivre de ressources nouvelles. Les Etats-Unis ont le système capitaliste le plus puissant dans le monde entier; le résultat en est que tous ont du travail et que le pays a atteint un état de confort humain et de bien-être inconnu jusqu'ici.

Du "Sunday Times":

"C'est un paradoxe curieux qu'il soit nécessaire, à l'heure actuelle, de discuter le système économique qui a fait de nos petites îles une des plus grandes des nations commerciales, capables de faire vivre une population quatre fois plus grande qu'elle ne pourrait le faire par ses propres ressources. La défense du capitalisme — brève et suffisante — c'est tout simplement la Grande-Bretagne, sa richesse, sa puissance, sa liste unique d'entreprises commerciales et de succès. Tout autre système que celui de l'initiative privée sans aucune gêne aurait-il pu faire de notre pays une force commerciale dans le monde entier, le centre du crédit international et le foyer d'un puissant empire."

TROISIEME CENTENAIRE

(Suite de la 2e page)

[illegible] Réunion des Anciens [illegible] du Séminaire après [illegible] donné par la fanfare [illegible]

[illegible] et les directeurs du [illegible]

[illegible]

Parmi les grands [illegible] Séminaire [illegible] premier [illegible] François de Montmorency-Laval. Le troisième centenaire de sa naissance ne passera pas inaperçu. Le Séminaire de Québec a voulu le célébrer par des fêtes solennelles. Il invite d'une façon pressante tous ses anciens élèves du Petit et du Grand Séminaire et de l'Université pour les 15 et 16 mai prochains. Il ne sera pas envoyé d'invitation par lettre.

N.B. Les membres du clergé [illegible] Séminaire [illegible] fêtes sont respectueusement [illegible] d'en informer l'Econome du Séminaire et de lui faire savoir le plus tôt possible le temps qu'ils se proposent de rester à Québec, et s'ils désirent ou non qu'on leur réserve une chambre.

TERRE A VENDRE

400 acres de terre de choix près de Notre-Dame de Lourdes, dans un district français. 300 acres en culture, 50 acres en bois; très bonne terre pour la culture du grain. Bâtisses en très bon état: Une grande maison d'habitation, une nouvelle grange de 28 x 40. Quatre graineries et garage. Le tout est offert pour les trente jours qui suivent à $34.00 l'acre. Le propriétaire doit s'en aller dans un climat plus chaud.

S'adresser à: R. C. PARSONS, Tréherne, Manitoba.

SUR LES MISSIONS

Voici encore une page bien pratique de l'excellente brochure du R. P. Jacques Leyssens; elle porte comme sous-titre: "Prières".

"Mais voyons par quels gestes peut se traduire l'amour des missions...

"On peut dire, d'une façon générale, qu'une oeuvre ne réussit vraiment que lorsqu'elle a pour but le sacrifice. Cela est particulièrement vrai des missions.

"Il nous faut donc faire avant tout l'offrande de nos prières. On prie lorsqu'on entreprend un travail de quelque importance; à fortiori, nous faut-il prier au début de cette période vouée aux missions. Dans l'oeuvre de la christianisation, Dieu, selon la parole de saint Jean, a voulu nous faire les coopérateurs de la vérité" et nous employer comme ses instruments. Lui seul convertit les âmes et leur accorde la vie par sa grâce que, néanmoins, il faut dépendre de nos prières destinées à féconder le dur travail des missions.

"Ce que la pluie est pour les campagnes, la grâce l'est pour le champ des missions. Beaucoup plus que saint François-Xavier, le missionnaire de notre époque doit s'avouer l'instrument indigne de la clémence divine; mais aussi répète-t-il avec plein confiance cette parole de l'apôtre des Indes: "Malgré mon indignité, faites-moi le plaisir de vous souvenir de moi dans vos prières, et j'espère servir Dieu et planter l'étendard de la Foi chez les idolâtres." Répétons donc, et même avec plus de conviction, les paroles d'un protestant qui s'y connait dans l'oeuvre des missions: "Notre coopération pour les missions serait fort piètre, si elle n'avait que des donateurs, et pas d'hommes qui prient."

"Les prières jaculatoires, que demandent quotidiennement de leurs membres les deux grandes oeuvres des missions (Sainte-Enfance et Propagation de la Foi) ont peut-être rapporté plus de fruits que les petites cotisations qui sont exigées. Certes, ce n'est pas exagérer que de dire qu'il ne vaudrait pas la peine de s'embarquer et faire un voyage, si l'on s'appuyait uniquement sur des moyens financiers et sur ses propres forces: l'oeuvre des missions n'est pas une question d'argent, et le champ d'évangélisation n'est pas un marché où les âmes sont mises aux enchères et reviennent au plus offrant. Si l'oeuvre des missions était une affaire d'argent, et non pas une oeuvre divine, nous aurions assurément le dessous; mais les résultats de nos adversaire prouvent à l'évidence qu'ils ont mal placé leur confiance lorsque, ne comptant que sur leur force numérique et sur leurs capitaux, ils calculaient combien d'années seraient nécessaires pour convertir le monde. Non, la prière est le plus puissant levier, et la grâce de Dieu seule convertit les âmes!"

Mgr DE LAVAL

(Suite de la page 1)

rôle conviendrait naturellement aux journaux. Et ensuite, dans nos écoles primaires, dans nos écoles normales, dans nos collèges classiques et commerciaux, dans nos séminaire et scolasticats, dans nos universités, surtout françaises et catholiques, que, ce jour-là, l'on fasse au moins mention du nom de Laval.

C'est dire que la célébration du troisième centenaire de la naissance du fondateur de l'Eglise canadienne pourrait se ramener à une leçon de patriotisme. Façon très pratique et encore la meilleure de célébrer la mémoire de nos hommes illustres.

L'éducation du patriotisme se fait principalement par l'enseignement de l'histoire nationale. Or il semble que François de Montmorency-Laval occupe une place assez importante dans les annales de notre pays pour qu'on en parle, fut-ce brièvement, surtout au jour anniversaire de sa naissance.

Pour faire contrepoids à tant d'abdications qui chagrinent à tant de vilenies qui écoeurent, et dont malheureusement notre jeunesse est trop souvent le témoin, pour infuser dans l'âme de cette jeunesse un peu d'énergie virile, et dans le coeur un peu d'optimisme de bon aloi, il n'st rien comme de lui mettre fréquemment sous les yeux les belles actions de ceux qui furent les principaux artisans de notre nationalité, de ceux dont, — au dire des livres saints, — "la race demeure éternellement et la gloire ne sera jamais effacée."

Arthur ROBERT,
Prêtre du Séminaire de Québec.

NOUVELLES LOCALES

Il nous est arrivé 450 émigrants hier venant des vieux pays.

Samedi prochain à l'Ecole Normale, soirée de paniers au profit de la Barrière à Saint Norbert.

L'eau de la Rivière Rouge commence à monter tranquillement. Il n'y a pas encore signe de débâcle et pas d'apparence d'inondations.

Le règlement des écoles a été remporté par 6 voix de majorité.

La Soirée dramatique donnée dans la Salle du Collège lundi dernier par le Club des Amateurs de Saint Boniface a été des mieux réussies.

FORESTIERS CATHOLIQUES

PARTIES DE CARTES

La septième et dernière partie de la troisième série de cartes du jeudi a eu lieu jeudi dernier et a donné les résultats suivants:

Dames — Prix de cartes ($2.00) gagné par Mme Laurin (15 brasses sur 24). Mme Laurin a détaillé avec Mme Edna Joyal.

Messieurs — Prix de cartes ($2.00) gagné par M. Alfred Toupin (14 brasses sur 24). M. Toupin a détaillé avec MM. Alphonse Côté, Louis Lespérance et Albert Turgeon.

Le premier prix de rafle ($1.25) fut remporté par Mme Arthur Gauthier, qui a tiré 18. Le deuxième prix de rafle (75 sous) fut gagné par M. Ulric Phaneuf, qui a tiré 4.

C'est l'armée française qui a été victorieuse, jeudi dernier, et Mlle Eugénie Lespérance fut l'heureuse gagnante du prix d'atout (50 sous).

Le prix de série ($5.00) a été gagné du côté des dames, par Mme Edna Joyal, qui a eu un record de 96 brasses sur 168 brasses qui ont été jouées. Du côté des hommes, M. Albert Turgeon a remporté le prix de série ($5) avec un record de 97 brasses sur 168 brasses jouées.

N'oubliez pas que jeudi et dimanche prochains (quoique nos partie de séries soient terminées) nous jouons encore aux cartes — comme de coutume.

* * *

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

Dimanche dernier, c'était le septième et dernière partie de la troisième série du dimanche, et les résultats furent comme suit:

Dames — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par Mlle Grace Ronald (19 brasses sur 24). Le deuxième prix de cartes ($1.00) fut remporté par Mme Arthur Gauthier (18 brasses sur 24).

Messieurs — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par M. T. Allard (18 brasses sur 24). Le deuxième prix de cartes ($1.00) fut gagné par M. A. Lowe (17 brasses sur 24).

Le premier prix de rafle ($2.00) fut gagné par M. C. Moé, qui a tiré 16. M. Moé a détaillé avec Mlle L. Faucher et MM. D. McDougall, A. Renaud et A. Toupin.

Le deuxième prix de rafle ($1.00) a été remporté par Mlle Aurore Paul, qui a tiré 4. Mlle Paul a détaillé avec Mlle Philippon et M. H. Couture.

Le prix d'atout (16 atouts contre 8, en faveur des Anglais) fut gagné par Mme McNeill.

Le prix de série ($5.00) du côté des dames fut remporté par Mme Félix Hébert, avec un record de 102 brasses sur 168 brasses jouées. Du côté des hommes, M. A. Demeule a gagné le prix de série avec un record de 101 brasses sur 168 brasses jouées.

Le prix d'assiduité ($5.00) fut remporté par M. J.-C. Goulet, qui a détaillé avec M. Victor Desse.

Cela termine les séries de cartes pour la saison 1922-1923, mais nous jouerons tout probablement jusqu'à la fin du présent mois. Donc, à jeudi et à dimanche prochains, dans la salle des Forestiers Catholiques, No 27, ave. Dumoulin, Saint-Boniface, pour une petite partie de cartes.

Merci, beaucoup, toujours, à tous ceux et celles qui viennent nous encourager et nous réjouir par leur visite.

Georges L'EVEQUE,
Org. des parties de cartes.

ASSEMBLEE REGULIERE EXTRA-ORDINAIRE

L'assemblée régulière de mercredi dernier, chez les Forestiers Catholiques, a été quelque chose de nouveau, d'agréable, et de très amusant.

La routine ordinaire de l'assemblée se passa comme d'habitude.

Le Frère Ovide Bellavance (notre dévoué et généreux trésorier), dans ses "tournures" de phrases toujours si bien dites, souhaita la bienvenue et adressa des paroles de félicitations au Frère Docteur Jean-E. Longpré, nouveau médecin-examinateur de la Cour Taché No 252. Inutile de dire que, dans sa réponse, le Dr Longpré s'est tenu à la hauteur de sa position.

Immédiatement après l'assemblée vint une petite partie de cartes entre les dames et les messieurs présents.

Les dames étaient: Mme Arturclé Mand, Mme Elgie-Colle Lin, Mme Gédé Oncouture, Mme Alfe Reddufo, Mme Djonnéla Flamme, Mlle Ouille Fridlévêque, Mme Nappe Mecdonnelle, Mlle Déra Cette, Mme Jihaine Cené et Mlle Alfe Redtou Pain.

Les messieurs étaient: MM. C.-A. Biron, Norbert Bourbonnière, Valmare Bourbonnière, Arthur Hince, Stephen Johnson, Dr Jean-E. Longpré, D.-D. Meunier, J.-A. Normandeau, Télesphore Pelletier et W.-Rosaire Vallée.

Pendant la partie de cartes, les "joueurs" et les "joueuses" étaient servis très minutieusement et avec très grand soin par M. Ovidbelle Avance et sa digne compagne, Mme Ulle Ricfa Neuf, qui jouissaient de la vaillante assistance des Frères Charles et Paul Senez. M. Votreser Viteur agissait comme maître de cérémonie. MM. Péachebu Otte et Jiâbir Ron voyaient à ce que tout marche bien et rondement.

Les prix de cartes et de rafle (deux grosses boîtes de macaroni et deux boîtes de crayons) furent généreusement donnés par le Frère Ovide Bellavance.

Le prix d'atout (50 sous) fut le petit don de M. Votreser Viteur.

Le prix de cartes, du côté des dames, a été gagné par Mlle Ouille Fridlévêque. Du côté des hommes, c'est M. J.-A. Normandeau qui fut l'heureux gagnant.

Le premier prix de rafle a été remporté par M. Alfred Toupin et le 2me prix par M. Paul Senez.

Le prix d'atout gagné par l'armée féminine, fut décerné à Mme Djonnéla Flamme.

Merci au Frère Ovide Bellavance pour l'encouragement et la générosité qu'il a toujours pour la Cour Taché No 252.

Encore! des soirées comme celle-là ça fait plaisir et ça rend le coeur gai!

Donc, rendons-nous en grand nombre à la prochaine assemblée régulière qui aura lieu mercredi le 25 avril courant. Et surtout tâchons d'avoir, chacun de nous, une nouvelle application. Déjà nous avons une dizaine de nouvelles applications; continuons! Ca va bien!

Georges L'EVEQUE,
Sec.-Arch.

* * *

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 22 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée:

Proposé par le Frère Ulric Phaneuf, vice-chef-ranger, secondé par le Frère Ovide Bellavance, trésorier:

Que les membres de notre cour, ayant appris avec regret la mort du Frère J.-A.-F. Bleau, père du Frère Alfred Bleau, offrent au Frère Alfred Bleau, à l'épouse du défunt Frère Bleau, ainsi qu'aux autres membres de leur famille, leurs plus vives sympathies dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Que copie de cette résolution soit envoyée au Frère Alfred Bleau et à sa mère, et à la presse, pour publication.

Adopté à l'unanimité.

Georges L'EVEQUE,
Sec.-Arch.

SOIREE DE PANIERS

au profit du monument de St-Norbert
Souvenir de "La Barrière"

Sous les auspices distinguées de: Lady Dubuc, Mme Prendergast, Mme Prud'homme, Mme P.-A. Talbot, Mme Jean Bourgouin, Mme Joseph Bernier, Mme Horace Chevrier, Mme J.-Ernest Cyr, Mme Antoine Gauvin, Mme Roger Goulet, Mme Ernest Lévêque, Mme Alexandre arivière.

Allocution par le président, M. Samuel Nault.

Enchère des paniers, M. Horace Chevrier.

Enchère des bonbonnières, M. Roger Goulet.

Orchestre.

Choeur: "Pipandor". Directeur, M. M. Benoit.

Chanson, Mlle Marie Benoit.

Goûter.

Chanson, M. Georges Bétournay.

Quadrille: Réminiscences de 1869.

Sorbets et glaces.

N.B.—Les demoiselles sont respectueusement invitées à préparer des paniers et les dames des bonbonnières (sucre à la crème, etc.), lesquels seront mis aux enchères. Ceux ou celles qui n'auront pas de paniers ou de bonbonnières devront verser une légère contribution d'admission. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Samuel Nault, tél. A9054, ou N1926, après 6 heures p.m.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

SOLLICITEUR, parlant l'anglais et le français demandé.
McCOLLOM LUMBER & SUPPLY Co.
801 Union Trust Bldg., Winnipeg.

Voici votre chance d'avoir 2 chevaux; un de 1028 livres et l'autre de 1125 à échanger pour un cheval de 1200 à 1250 livres, âgé de 6 à 9 ans. Il doit être sain sous tous les rapports et être très vif. Adressez-vous à 568 Avenue Taché, St-Boniface.

PERDU samedi dernier, un collier de perles fines avec agraffe en onyx surmontée de diamants. Prière de le rapporter à Madame Henri Collin, 79 Avenue Provencher, St-Boniface.

ALLAIRE & BLEAU vendent la teinture HAT BRITE pour remettre à neuf les vieux chapeaux. Faites-en l'essai, 25 cents la bouteille.
N'oubliez pas, ALLAIRE & BLEAU, avenue Taché, St-Boniface.

ON DEMANDE une Canadienne-française, comme servante générale. S'adresser à Madame Perreault, 331 rue Florent, Fort Rouge.

ON DEMANDE de correspondre avec des propriétaires de bonnes fermes à vendre. Donnez le montant comptant requis et tous les renseignements.
D. F. BUSH, Minneapolis, Minn.